

PARTICULIERS  
ENTREPRISESTOULOUSE (31)  
PARIS (93)

DANS NOS CAMPUS



24H



ÉLIGIBLE AU CPF

## OBJECTIFS

- Manager un service de sécurité et conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie.
- Porter assistance à des personnes au sein des établissements où ils exercent.
- Effectuer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenu des registres et de divers documents administratifs relatifs à ce service).

## PUBLIC

- Être titulaire d'un DUT HSE.
- Être titulaire d'une attestation de secourisme en cours de validité (AFPS ou PSCI de moins de 2 ans ou SST / PSEI /CFAPSE).
- Être apte physiquement, attesté d'un certificat médical de moins de 3 mois.
- Tout personne titulaire d'un DUT Hygiène et Sécurité Environnement option protection des populations – sécurité civile.

## PROGRAMME

*Rappel réglementaire : Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.*

## LES DIFFÉRENTS SUJETS ABORDÉS

- Feu, conséquences et mise en œuvre de moyens d'extinction.
- Exercices pratiques d'extinction (extincteurs et RIA).
- Management de l'équipe de sécurité.
- Gestion et organisation du personnel et des moyens du service.
- Notions de droit civil et droit pénal.
- Budget du service sécurité.
- Réalisation des budgets.
- Achats.
- Gestion des contrats de maintenance.